

SOCIÉTÉ FRANCO-TONKINOISE D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION (1888-1891)

ANNONCES LÉGALES
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 mars, 7 et 14 avril 1888)

D'un acte reçu par M^e Portefin et son collègue, notaires à Paris, le trente décembre 1887, enregistré, il a été extrait ce qui suit :

Ont comparu : MM.

Paul Dubosc, fabricant de conserves, rue de la Verrerie, Paris ;

Édouard Lefebvre, fabricant de produits chimiques à Montreuil-sous-Bois (Seine) ;

Charles Gendreau, négociant, demeurant à Hanoï (Tonkin),

Lesquels ont, par ces présentes, constitué une société anonyme à capital ascendant.

La société prend la dénomination de

SOCIÉTÉ FRANCO-TONKINOISE
d'exportation et d'importation.

La société a pour objet de faire tous achats et ventes de marchandises de toute nature en Indo-Chine.

La durée de la société est fixée à vingt années.

Le fonds social est de cinquante-cinq mille francs, indépendamment du capital marchandises illimité fourni par chaque associé.

Le capital espèces s'augmentera en raison de l'admission de nouveaux actionnaires, mais en aucun cas, il ne pourra être inférieur à la somme ci-dessus énoncée.

Le siège de la société est à Paris, 6, rue Mayran (neuvième arrondissement).

M. Gendreau est nommé gérant de la maison de Hanoï.

Les statuts de ladite société ont été publiés en entier dans le n^o du premier février 1888 du journal les *Affiches Parisiennes*.

Expéditions des actes et délibérations desquelles il a été extrait ce qui précède, ont été déposées au greffe du tribunal de commerce de la Seine, et au greffe de la justice de paix du neuvième arrondissement de Paris, le vingt-six janvier mil-huit-cent-quatre-vingt-huit.

AVIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 et 26 mai 1888)

M. Koenig, directeur de la

SOCIÉTÉ FRANCO-TONKINOISE

existant à Hanoï depuis l'année mil-huit-cent-quatre-vingt-un, prévient le public que cette société n'a rien de commun avec une Société FRANCO-TONKINOISE, créée à Paris le 30 décembre 1887, et dont le gérant à Hanoï est M. Gendreau.

M. Koenig intente d'ailleurs, devant le tribunal consulaire de Hanoï, un procès à cette dernière société, à l'effet de lui faire défense de porter à l'avenir ce titre de SOCIÉTÉ FRANCO-TONKINOISE dont il est le seul propriétaire.

Publicités
(L'Avenir du Tonkin, 25 août-8 décembre 1888)

SOCIÉTÉ FRANCO-TONKINOISE
Rue PAUL-BERT
PRÈS DU GRAND CAFÉ ALEXANDRE

CONSERVES, VINS ET SPIRITUEUX
VERRERIE. — FAIENCES
ARTICLES D'ÉCLAIRAGE
BONNETERIE, LINGE DE CORPS
ET DE TABLE

OUVERTURE DU MAGASIN DE DÉTAIL

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
Chaussures
PAPETERIE, ARTICLES DE BUREAU
PEINTURE, DROGUERIE, ETC.

Ces Articles sont offerts dans des conditions réelles de qualité et de Bon marché

SOCIÉTÉ FRANCO-TONKINOISE
RUE PAUL-BERT
PRÈS DU GRAND CAFÉ ALEXANDRE

OUVERTURE DU MAGASIN DE DÉTAIL

CONSERVES VINS ET SPIRITUEUX
VERRERIE — FAÏENCE
ARTICLES D'ÉCLAIRAGE
BONNETERIE
LINGERIE DE CORPS ET DE TABLE
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
Chaussures
PAPETERIE, ARTICLES DE BUREAU
PEINTURE, DROGUERIE, ETC.

Ces articles sont offerts dans des conditions réelles de qualité et de bon marché

Société franco-tonkinoise d'exportation
Appel de fonds
(Cote de la Bourse et de la banque, 23 juillet 1889)

Le conseil d'administration de la Société franco-tonkinoise d'exportation et d'importation, à Paris, rue Mayran, n° 6, invite les actionnaires à effectuer le versement des deux derniers quarts de leurs actions, avant la date extrême du 10 août 1889.

AVIS
(L'Avenir du Tonkin, 3 et 10 août 1889)

D'un acte reçu par M^e Portefin et son collègue, notaires à Paris, le huit juin 1889, enregistré le onze du même mois, il a été extrait ce qui suit :

Ont comparu :

M. Paul Dubosc, fabricant de conserves, rue de la Verrerie, Paris ;

M. Édouard Lefebvre, fabricant de produits chimiques, demeurant à Montreuil-sous-Bois, rue de Lagny, n° 122 ;

Et M. Georges Bourgoïn, négociant, demeurant à Paris, rue Mayran, n° 6,

Seuls membres du conseil d'administration de la

SOCIÉTÉ FRANCO-TONKINOISE
D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION

Société anonyme à capital variable, dont le siège est à Paris, rue Mayran, n° 6.

Lesquels, réunis en conseil sous la présidence de M. Dubosc, président du conseil, ont, d'un avis unanime, conféré à

M. Édouard BABIN, négociant, demeurant à Paris, rue Legendre, n° 85, actuellement à Hanoï (Tonkin), rue Paul-Bert, leur PROCURATION GÉNÉRALE avec tous les effets, prérogatives et droits y afférents.

En conséquence, toute disposition contraire au présent avis est et demeure non avenues.

M. Babin, représentant de la société Franco-tonkinoise, rue Paul-Bert.

Assemblées d'actionnaires
(Le Soir, 1^{er} octobre 1889)

Société Franco-Tonkinoise

L'assemblée générale extraordinaire a décidé l'augmentation du capital social, qui est porté à 80.000 francs.

Société franco-tonkinoise d'exportation et d'importation
Dissolution
(Cote de la Bourse et de la banque, 9 juillet 1891)

Suivant délibération en date du dix juin mil huit cent quatre-vingt-onze, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société franco-tonkinoise d'exportation et

d'importation, société anonyme à capital variable, ayant son siège à Paris, rue Mayran, n° 6, la dissolution anticipée de la Société a été prononcée.

MM. Charles Petit, Paul Dubosc et Georges Bourgoïn en ont été nommés liquidateurs.

DISSOLUTIONS

Société franco-tonkinoise d'exportation et d'importation (à capital variable)
(*Paris-Capital*, 15 juillet 1891)

Suivant délibération en date du 10 juin, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société franco-tonkinoise d'exportation et d'importation, société anonyme à capital variable, ayant son siège à Paris, rue Mayran, n° 6, la dissolution anticipée de la société a été prononcée.

MM. Charles Petit, Paul Dubosc et Georges Bourgoïn, ont été nommés liquidateurs.

Société franco-tonkinoise d'exportation et d'importation,
Liquidation judiciaire
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 27 octobre 1891)

Un jugement du tribunal de commerce de la Seine, en date du 25 octobre 1891, a prononcé la liquidation judiciaire de la société anonyme à capital variable dite Société franco-tonkinoise d'export et d'importation (en liquidation), dont le siège est à Paris, rue Mayran, 6.

Juge-commissaire, M. Hanoteau.

Liquidateur provisoire, M. Planque, rue Bertin-Poirée, 9.

Nomination de liquidateur et de contrôleurs. — Les créanciers de cette liquidation judiciaire sont invités à se rendre au tribunal de commerce, salle des assemblées, le 11 novembre à 2 heures, pour, sous la présidence du juge-commissaire, examiner la situation des débiteurs et être consultés sur la nomination du liquidateur définitif ; 2° et sur l'utilité d'élire immédiatement parmi eux un ou deux contrôleurs.

DISSOLUTIONS

Société franco-tonkinoise d'exportation et d'importation (à capital variable)
(*Paris-Capital*, 3 novembre 1891)

Un jugement du tribunal de commerce de la Seine, en date du 25 octobre, a prononcé la liquidation judiciaire de cette société. M. Planque, rue Bertin-Poirée, 9, a été nommé liquidateur.

Les créanciers sont invités à se rendre au tribunal de commerce, salle des assemblées, le 11 novembre, à deux heures, pour, sous la présidence du juge-commissaire, M. Hanoteau, examiner la situation des débiteurs et être consultés : 1° sur la nomination du liquidateur définitif ; 2° et sur l'utilité d'élire immédiatement parmi eux un ou deux contrôleurs.

Société anonyme à capital variable, dite « Société franco-tonkinoise d'exportation et d'importation »

Liquidation judiciaire convertie en faillite
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 17 novembre 1891)

Un jugement du tribunal de commerce de la Seine, en date du 13 novembre 1891, a prononcé la faillite de la société anonyme à capital variable dite Société Société franco-tonkinoise d'exportation et d'importation (en liquidation), dont le siège est à Paris, rue Mayran, 6. Fixe au jour de la liquidation la date de la cession des paiements. Nomme M. Hanoteau, juge-commissaire, et M. Planque, 9, rue Bertin-Poirée, syndic provisoire.

Clôtures d'opérations pour insuffisance d'actif.
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 6 février 1892)

Société anonyme à capital variable, dite « Société franco-tonkinoise d'exportation et d'importation » (en liquidation), dont le siège est à Paris, rue Mayran, 6.
